

Ordres Mineurs : MM. Evariste Chevalier ;
Eugène Guilbeault ;
Remi Contant ;
Eustache Bourgouin ;
Zénon Thérien.

Sous Diaconat : M. Clément Robillard.

Diaconat : M. Gustave Bernèche.

LES FRÈRES DE LA CHARITÉ

L'Ecole de Réforme de Montréal

(Suite).

Le 16 janvier 1873 on recevait dans les bâtiments de la Réforme 74 délinquants des plus jeunes venus de l'ancienne école, et le lendemain 64 plus âgés.

Ces derniers arrivaient enchaînés deux par deux, présentant le plus triste spectacle. Misérablement vêtus, l'air farouche, de la bête sauvage traquée dans sa tanière, le blasphème à la bouche, ils affichaient hautement leur mépris pour tout ce qui ressemblait à l'autorité.

Voilà les délinquants que l'on remettait aux mains des Frères, et que ceux-ci se chargeaient de garder dans une maison où grilles et verrous étaient inconnus.

L'entreprise était osée et les Frères eux-mêmes avaient de sérieuses inquiétudes. Ils espéraient en peu de temps conquérir ces natures rebelles, au cœur endurci par une discipline exagérée qui ne connaissait que les punitions corporelles pour venir à bout de la résistance. Mais il fallait se faire aimer et respecter du premier coup.

Ils y réussirent plus aisément qu'ils ne l'espéraient. On brisa les chaînes des délinquants ; au lieu de cellules cadennassées, on leur donna des dortoirs vastes et aérés ; à la vaisselle de fer qu'ils avaient à l'ancienne école, on substitua la vaisselle ordinaire ; on leur permit de prendre leurs récréations dans de larges salles. Seulement on sépara immédiatement les petits des grands.

Malheureusement les ateliers n'étaient pas encore organisés, et, pendant une quinzaine, on ne put occuper ces enfants et ces adolescents au travail manuel qui devait être leur sauvegarde contre les mauvais conseils et les suggestions dangereuses.

C'est alors qu'ils fomentèrent une révolte promptement